



Tarifs 2026 : Membres adhérents riverains et personnel travaillant sur le site:

Cotisation individuelle	280 €
Cotisation enfants (jusque 18 ans) Un parent doit obligatoirement être membre	Gratuit

Nous vous demandons d'effectuer le virement avant 15 janvier 2026.

Dès réception de votre cotisation, les cartes de membre 2026 seront à votre disposition.

Le paiement de cette cotisation est valable pour une année civile et ne peut faire l'objet de remboursement en cas de départ durant l'année.

Seuls les nouveaux membres pourront demander une réduction en fonction de la date du début de leur adhésion au Club Bella Vita.

Le paiement doit se faire sur le compte

Club Bella Vita : **BE54 3631 5826 1297**

en mentionnant bien le nom et prénom des personnes à inscrire.

La cotisation donne droit pour un an à :

- Accès à la piscine UNIQUEMENT dans le cadre de cours organisés sous la surveillance d'un maître-nageur (qui ne peut pas être à charge de l'ASBL).
- Accès à tous les locaux du Club.
- Invitation à participer à toutes les activités organisées par le Club.
- Possibilité de bénéficier de tous les services payants mis en place par le Club (petits travaux, blanchisseries, cours payants, etc...)
- Sur simple demande, un premier carnet gratuit de 10 tickets « invités » sera offert.